

**Rapport de la commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains  
chargée de l'examen du préavis PR09.22PR  
concernant  
une demande de crédit d'investissement de Fr. 267'500.-- pour l'installation de  
panneaux de production électrique photovoltaïque sur la toiture de la salle de  
gymnastique du collège du Cheminet.**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission a siégé le 20 mai 2009 au SEY.

Elle était composée de Madame Carmen Tanner et Messieurs Dino Petit, Stéphane Balet, Quentin Cochand, Jean-Marc Cousin, Brian Oosterhoff, Gnanaseelan Subramaniam et du soussigné désigné comme rapporteur. Monsieur Michaël Thévenaz étant absent.

La délégation municipale était composée de Monsieur le Municipal Cédric Pillionel, Monsieur Martial Bujard, directeur du Service des Énergies et de Monsieur Olivier Flueckiger responsable du projet. Nous les remercions pour le préavis bien fourni et leurs explications précises et consciencieuses.

### **Préambule**

La Municipalité regrette de ne pas avoir soumis le préavis à la Commission consultative des Énergies parallèlement à cette commission ad hoc. La taxe énergétique votée par le Conseil ne permet pas de financer l'entier du projet. Cette taxe rapporterait 460'000 CHF, l'entier du projet coûterait plus de 500'000 CHF. C'est donc pour cela qu'il est scindé en deux.

### **But**

Par ce projet, la Ville d'Yverdon-les-Bains augmentera sa production en énergie verte. Ainsi notre ville produira environ 1% de sa consommation annuelle. Cette installation payée par le contribuable yverdonnois permettra de diminuer la consommation d'énergie fossile.

### **Projet pédagogique**

Le projet « Enerschool » est fait en partenariat avec « energo ». « Enerschool » consiste à encourager les établissements à diminuer la consommation énergétique de leur bâtiment, tout en impliquant concrètement les élèves dans cette démarche afin de les sensibiliser. Dans le cadre de ce projet, le SEY va installer le système de télérelevés développé pour répondre à la nouvelle législation concernant la distribution de l'électricité. Tous les compteurs d'électricité, d'eau et de gaz seront relevés et les profils de charge (consommations ¼ horaires ou horaires) seront disponibles via le site Internet de la Commune. Les informations collectées pourraient être accessibles à tous.

### **Projet**

Ce projet a été conçu pour que l'installation puisse fonctionner de manière optimum toute l'année. Le SEY a acquis de l'expérience avec les panneaux posés à Léon Michaud et Y-Parc. Des simulations ont été effectuées en collaboration avec la HEIG-VD. Les subventions fédérales sont épuisées, mais le SEY reste à l'affût d'autres moyens de financement.

### **Conclusion**

Vu l'enthousiasme de tous les commissaires, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, c'est avec une magnifique unanimité que votre commission vous propose d'accepter les articles un et deux tels que présentés par la Municipalité.

Le rapporteur  
Jérôme Wulliamoz

